

# Maintien du train de vie des ultras riches Ce n'est pas aux fonctionnaires ni au service public de payer !

Le prochain vote des budgets de l'État et de la protection sociale (PLFSS) est l'occasion "rêvée" pour le gouvernement et les patrons de nous faire payer le déficit qu'ils ont créé, tout en essayant de faire croire que nous en serions responsables. Il y aurait trop de dépenses des collectivités territoriales, trop de fonctionnaires, trop de droits sociaux...

**Conseil Départemental 31 : moins 164 millions d'euros...**

**Toulouse : moins 66 millions d'euros...**

**Petites et moyennes collectivités : fermeture de services, non renouvellement des CDD, baisse du service à la population...**

**Mesures nationales sur les agent.es : 3 jours de carence, diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie (10%), non versement de la GIPA...**

Les populations les plus précaires, celles qui ont le plus besoin du service public, seront les plus exposées aux conséquences de cette politique austéraitre.

**L'ensemble de nos concitoyens va voir son accès réduit aux services publics !**

Fermeture de crèches, de services jeunesse, de restaurants scolaires, de places pour la protection de l'enfance, d'équipements culturels, la remise en cause d'investissements pour préserver l'environnement, moins d'entretien de nos villes et de nos bâtiments... et amplification de la dégradation de nos conditions de travail et de vie.

**Et tout cela grâce au ralliement de l'extrême droite !**



**SUDCT 31 appelle à une première journée de grève et de mobilisation**

**JEUDI 5 DECEMBRE**

**Toulouse : RDV : 14h à Jean-Jaurès**

**Ainsi qu'à suivre toutes les initiatives,  
notamment à rejoindre l'appel des cheminot.es prévu le 12 décembre.**

**Pour que le gouvernement renonce définitivement :**

- aux 3 jours de carence dans la fonction publique,
- à la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- au non-versement de la GIPA.

**Dans le même temps, nous appelons à mobilisation pour :**

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

**SUD Collectivités Territoriales Haute-Garonne**

chez SUDPTT, 52 rue Jacques-Babinet - BP 22351 - 31023 Toulouse Cedex 01

05.61.34.69.06 - [www.sudct31.org](http://www.sudct31.org) - [sudct31@gmail.com](mailto:sudct31@gmail.com)